TRIBUNE

AMiO

CGSP
FGTB Services Publics

bpost
PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

JUILLET-AOÛT
2016

72e année - n°7 - juillet - août 2016 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

Dossier : P. 4
Congrès IRW-CGSP

IRW CGSP

ÉDITO
Un Congrès, une motion, un combat !
P. 3

TTIP & CETA

INTERNATIONAL
CETA : l'urgence de la riposte
P. 7

cgsp AMiO acod

AMiO
Secteur fédéral AMiO
Répartition des tâches des permanents
P.10

Solidarité – Agents pénitenciaires

Devant les nombreuses demandes de solidarité, nous vous communiquons ci-après les coordonnées bancaires où vos dons en faveur du personnel pénitentiaire en grève depuis de nombreux jours peuvent être versés :

IBAN : BE78 8776 5887 0186 - ACOD-CGSP
BIC: BNAGBEBB
Communication : solidarité agents pénitentiaires.

D'ores et déjà nous vous remercions chaleureusement pour votre geste.

Primes syndicales

Rappel – Demande duplicatas 2015 !

Depuis 2012, votre service du personnel ne peut plus vous fournir de duplicata, même si votre formulaire a été égaré, si vous ne l'avez jamais reçu ou s'il contient des erreurs structurelles. Si vous vous trouvez dans une telle situation et que vous avez droit à une prime syndicale, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous contactez par mail ou par téléphone votre régionale, votre délégué, votre secteur ou vous vous rendez directement sur place pour informer la CGSP de votre problème ;
- soit vous envoyez un mail à l'asbl Prime syndicale (via l'adresse sec.asbl-vzw@cgspacod.be). Vous y mentionnez votre nom, prénom, date de naissance, numéro de membre de la CGSP si vous le connaissez, la référence de votre (vos) employeur(s) en 2015 et les dates éventuelles d'entrée en service et de fin pour l'année de référence.

Nous vous ferons alors parvenir un formulaire de remplacement que vous devez nous renvoyer corrigé, complété et signé. Dès réception de celui-ci, nous entamerons les démarches administratives auprès du Secrétariat de la Commission des primes syndicales afin que le paiement soit effectué.

DANS NOS RÉGIONALES

Hainaut occidental

Horaire d'été

Du 4 juillet au 26 août 2016 inclus, nos locaux sis place Verte 15 à 7500 Tournai seront accessibles :
- de 8h à 15h du lundi au jeudi,
- de 8h à 12h le vendredi.

Avant tout déplacement, veuillez prendre contact au 069/22 61 51 afin de savoir si votre responsable de secteur est présent.

Voyage au Luxembourg

L'Amicale des Pensionnés organise un voyage au Luxembourg les **24 et 25 août** 2016.

Visites du château de Viander - repas à Echternach et visite guidée - nuit à l'hôtel et petit déjeuner - visite et dégustation aux caves B. Massart - visite de la serre aux papillons - déjeuner croisière sur la Moselle - visite en petit train de Luxembourg.

Prix : 215 €/pers. pour nos affiliés (230 €/sympathisants).

Inscriptions pour le **15 juillet** au plus tard.

Renseignements complémentaires sur demande à la régionale le lundi matin et le mardi après-midi de 14h à 16h.

Les dividendes des actionnaires augmentent et la fraude et l'évasion fiscales se généralise

Pourtant le gouvernement :
- bloque les salaires ;
- flexibilise le marché du travail ;
- porte la pension à 67 ans ;
- coupe dans notre sécurité sociale et nos services publics

Des alternatives existent pour une société juste et solidaire !
- La réduction collective du temps de travail avec maintien des salaires et embauches compensatoires
- L'indexation automatique des salaires et des allocations sociales
- Une imposition globalisée de tous les revenus
- Des investissements au niveau des emplois et des infrastructures pour des services publics forts et de qualité accessibles à tous !

Planc d'actions
- Jeudi 29/09/2016 : Manifestation fédérale interpro en front commun
- Vendredi 7/10/2016 : Grève générale en front commun

Un Congrès, une motion, un combat !

C'est avec ces trois mots que l'on pourrait résumer le Congrès de l'Interrégionale wallonne de la CGSP qui s'est déroulé les 25 et 26 mai derniers à Pont-à-Lesse.

Les congressistes ont fait le bilan de la situation économique et sociale de ce pays depuis l'arrivée du gouvernement De Wever-Michel : ils en ont conclu que la mobilisation générale avec des actions plus dures devait être décrétée.

C'est pourquoi, une motion de l'IRW-CGSP a appelé tous les travailleurs à poursuivre les actions au-delà du 31 mai, date de la grève générale des services publics ; celles-ci se sont poursuivies et les camarades qui ont répondu à cet appel doivent en être remerciés.

Il nous faut maintenant tirer le bilan de ces actions et de la manière dont elles ont été menées et ce, dans le but d'être plus efficaces à l'avenir car notre combat est loin d'être terminé.

En effet, ce n'est pas seulement pour la défense de nos acquis (conditions de travail, statut…) que nous nous battons, mais c'est aussi et surtout pour la préservation d'un modèle de société où les services publics assurent par leur rôle redistributeur des richesses, une cohésion sociale importante en mettant l'égalité au centre de leur préoccupation.

Camarades, ce modèle de société, le gouvernement fédéral des droites qui sévit depuis près de deux ans dans notre pays, a décidé qu'il était devenu obsolète et qu'il était temps, voire « inéluctable », d'appliquer de pseudo remèdes dictés par une doctrine ultralibérale.

Les conséquences de cette politique sont déjà là avec une régression sociale sans précédent (exclusion des chômeurs, saut d'index, report de l'âge légal de la pension, projet de loi sur le temps de travail, coupes sombres dans les dépenses publiques…) que ce gouvernement tente de nous masquer en parlant plutôt de « modernisation ».

Et sous couvert de cette « modernisation », on assiste en fait à la remise en cause systématique et à l'enterrement pur et simple des acquis engrangés de haute lutte par les travailleurs : les soins de santé, la sécurité sociale, la sécurité de l'emploi, les services publics. En bref, tout ce qui constitue les fondements d'une collectivité unie, solidaire et fraternelle se trouve attaqué au bulldozer sans pratiquement aucune concertation sociale digne de ce nom.

Ils nous disent qu'il faut rationaliser, être plus efficace, faire mieux avec moins. Foutaises ! Leur seul but est de faire des économies et surtout de désengager l'État. Et comment s'y prennent-ils ? En faisant payer une nouvelle fois les plus fragiles et en tentant de leur faire comprendre que la précarité est à présent un mal nécessaire.

Ce n'est pas une modernisation qui nous est appliquée ni même un plan de rigueur, mais une véritable marche arrière, voulue et organisée, dont on ne peut imaginer jusqu'où elle nous conduira avec pour nous, syndicalistes, cette question en filigrane : **quelle société voulons-nous laisser demain à nos enfants ?**

Une société solidaire avec un Etat responsable s'appuyant sur une démocratie à toute épreuve ou un système individualiste à l'américaine qui exclut les pauvres et oblige les vieux à travailler jusqu'à leur dernier souffle ?

Pour nous, hommes et femmes de gauche, la question ne se pose même pas ; c'est pourquoi, camarades, la lutte que nous avons appelée de tous nos vœux lors du congrès DOIT se poursuivre. Il faudra s'organiser mais aussi convaincre ceux qui doutent encore de la légitimité de notre combat.

Il faudra rappeler sans cesse que nous luttons pour un projet de société, et non, comme le prétend faussement le chef de la N-VA, pour faire le jeu de l'un ou l'autre parti politique. Ce sont des valeurs et des principes qui guident nos actions et non des enjeux bassement politiciens ou communautaires.

Puisque nous avons pris conscience des dangers qui pèsent sur notre modèle social, nous sommes décidés à ne rien lâcher. « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent » disait Camus, le temps est venu de tout donner pour faire comprendre à ce Gouvernement qu'il n'est pas le nôtre.

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Congrès statutaire de l'IRW-CGSP : l'IRW en ordre de marche !

Ces mercredi 25 et jeudi 26 mai, l'IRW-CGSP a tenu son congrès statutaire au Castel de Pont-à-Lesse.

Le Congrès de l'Interrégionale wallonne de la CGSP se tient à un moment charnière. Alors que le gouvernement libéral de Charles Michel fait le forcing contre les services publics et déploie son arsenal législatif contre les travailleurs, alors que nos camarades agents pénitentiaires en sont déjà pratiquement à un mois de grève, le Congrès a pris la mesure de l'évènement. Tout en renouvelant ses instances, il se pose également en fer de lance de la résistance à l'austérité qui étend sur l'ensemble des travailleurs le voile épais des mauvais jours.

Réuni sous la présidence du Camarade Roland Vansaingele, le Congrès a procédé au renouvellement de ses instances et a élu un nouveau Secrétaire général en la personne du Camarade Patrick Lebrun, présenté par le secteur AMiO.

C'est pratiquement l'ensemble du Secrétariat wallon qui cède sa place à une nouvelle équipe.
Secrétaire général IRW-CGSP : Patrick Lebrun
Secrétaire général adjoint : Laurent Pirnay
Secrétariat permanent : Président fédéral, Michel Meyer
Président IRW-CGSP : Daniel Verdebout
Vice-président IRW-CGSP : Joël Thône
Vice-président IRW-CGSP : Étienne Libert

Notons également que le Congrès a procédé à l'élection des quatre vérificateurs aux comptes wallons, à savoir les cdes Béatrice Delestienne, Stephan Thoumsin, Alphonse Vandenbroucke et Gilbert Larbuisson.
La Cde Josiane Dekoker a été élue au mandat de vérificateur wallon aux comptes fédéraux.

Parce qu'on en a marre !

Pas de répit ! L'heure est à l'action. Le Congrès a décidé de répondre de manière forte et rapide aux demandes des congressistes et aux attentes de nos affiliés. Parce qu'on en a marre de voir la destruction systématique de nos services publics ! Marre de l'appauvrissement généralisé d'une large partie de la population. Marre de se faire voler nos vies au travers d'une augmentation du temps de travail. Marre de voir le racisme et le rejet de l'autre devenir des éléments d'une stratégie politique !
Voilà près de deux ans que le gouvernement ignore nos revendications et refuse toute véritable concertation. Voilà pourquoi nous avons agi le 31 mai dernier afin de défendre les agents des services publics, la qualité et la pérennité des services rendus à la population.
Davantage, dans le droit fil de ses décisions de congrès et en s'appuyant tant sur le Plan d'action de la FGTB que sur le préavis de grève à durée indéterminée déposé par la CGSP fédérale le 22 février, le Congrès appelle l'ensemble des secteurs et intersectorielles de l'IRW à entrer en actions continues ; le 31 mai 2016 étant le premier jour d'une grève pour en finir avec ce Gouvernement.

C'est donc avec une nouvelle équipe et des résolutions de combat que l'IRW a décidé de poursuivre les actions au-delà de la grève du 31 mai 2016.

Résolutions prises par le Congrès statutaire de l'IRW-CGSP ces 25 et 26 mai 2016

MOTION DU CONGRÈS DE L'IRW-CGSP
25 et 26 mai 2016

Réuni ce 26 mai 2016 en Congrès, l'Interrégionale wallonne de la CGSP a analysé la situation sociale.

Confrontés aux nombreuses attaques contre les services publics, tant de la part du Gouvernement fédéral que des dirigeants responsables des entreprises publiques.
Confrontés aux non-réponses du Gouvernement fédéral quant aux revendications syndicales.
L'ensemble des secteurs et intersectorielles de l'IRW ont décidé d'entrer en actions continues.
Complémentairement aux plans d'actions de la FGTB fédérale et de la CGSP fédérale.

S'appuyant sur le préavis de grève à durée indéterminée déposé le 22 février 2016 par la CGSP/ACOD, tout type d'actions sera couvert.

Chaque secteur appelle ses affiliés à répondre au mot d'ordre dans les prochains jours. Le 31 mai 2016 étant le premier jour d'une grève pour en finir avec ce Gouvernement. Tous mouvements et actions qui se poursuivront après cette date seront couverts.

L'IRW-CGSP appelle tous les travailleurs du privé à se joindre aux actions pour soutenir la défense du seul secteur redistributeur des richesses produites dans ce pays.

MOTION SUR L'ACTION SYNDICALE DÉPOSÉE PAR LE SECTEUR ADMI

Force est de constater que, depuis plusieurs mois, les échos sur les actions syndicales dévoilent un certain malaise au sein de nos militants. Il y a un sentiment de plus en plus croissant d'une distance entre les réalités et attentes du terrain et les décisions prises par les instances syndicales.

Le premier constat est un manque clair d'objectif politique. Quel est l'objectif final des actions et plans d'actions mis et à mettre en place. Il est impératif que les militants sachent pour quelles raisons ils sont mobilisés : faire tomber le gouvernement, empêcher la mise en place des politiques de celui-ci ou négocier celles-ci.

Le second constat est le sentiment de perte d'unité dans le discours. Il est évident qu'on ne peut être tous en phase avec des positions décidées. Mais les divergences d'idées ne peuvent apparaître que dans les instances où les débats ont lieu. Une fois une décision prise par cette instance, c'est tous ensemble que nous devons porter celle-ci auprès des militants, des citoyens et des autorités politiques. Ce n'est que par le biais de cette cohésion interne que le message pourra être porté haut et fort.

Ensuite, vient le rôle crucial de la façon de faire passer le message. Notre organisation syndicale a été la cible de commentaires scandaleux, relayés par une presse à la solde du pourvoir en place et des patrons. Lors de chacune de nos actions, la population n'a eu aucun relais sur les revendications qui ont mené aux actions. Le traitement de l'information par la presse audiovisuelle et écrite, tant dans ses éditions numériques que dans ses éditions papier, est clairement antisyndicale.
Il est donc primordial de mettre en place une stratégie de communication pour contrer cette presse et d'insister encore plus sur les raisons de notre colère : expliquer les causes de la grève et pas l'action de grève elle-même.

Enfin le dernier constat porte sur l'action à proprement parler et son organisation.
Les plans d'actions mis en place ces derniers mois ont provoqué un sentiment de démobilisation de beaucoup de nos militants. Rassembler plus de 100 000 personnes dans les rues de la capitale est certes un succès en soi et un signal fort, mais le gouvernement fédéral y est cependant resté sourd. Nous revendiquons des actions plus fortes avec des

opérations ciblées sur les membres du gouvernement au minimum, jusqu'à la grève au finish.
Sur la mise en place des actions, la communication des décisions prises par les instances doit être plus rapide. Trop souvent les informations, tracts et affiches sont distribués tardivement, ce qui empêche une mobilisation encore plus forte de nos militants.

Il convient également d'évaluer les actions tant sur la réussite de la mobilisation, que sur les résultats obtenus.
À cette fin nous proposons qu'un groupe de travail « action syndicale » soit mis en place dans les structures afin de faire aux instances décisionnelles des propositions concrètes et ambitieuses sur base des objectifs que celles-ci lui auront donné.

En conclusion, il est indispensable qu'une cohésion et une coordination intersectorielle et interprofessionnelle soient mises en place de façon optimale afin de renforcer le lien entre les militants/délégués de terrain et les instances syndicales, mais également entre les Secteurs et Centrales syndicales.

Il y va, tant de la réussite de nos actions, que de la pérennité de notre organisation.

MOTION SUR LE DROIT DE GRÈVE DÉPOSÉE PAR LE SECTEUR AMiO

Notre vision du droit syndical

L'IRW-CGSP veut le respect de la négociation et de la concertation dans tous les niveaux de pouvoirs, ce qui implique qu'aucune décision ne pourrait être prise de façon unilatérale. Les différents comités de négociation ou de concertation doivent rester les seules instances décisionnelles et juridictionnelles.

L'exercice du droit de grève
Force est de constater que, depuis un certain temps, de nombreuses attaques visant à restreindre et entraver le droit de grève se développent. Tous les moyens sont bons actuellement pour porter atteinte à notre crédibilité et à la force syndicale que nous constituons lorsque nous sommes en nombre dans les rues (médiatisation de débordements et manipulation des messages qu'on tente de faire passer avec pour conséquence le détournement de l'opinion publique, renforcement de l'individualisme, utilisation de l'outil judiciaire contre les délégués, appels aux huissiers sur les piquets de grève…).
Heureusement, certaines attaques ont pu être combattues comme par exemple lors des grèves à l'Athénée royal d'Uccle I. La volonté du Bourgmestre était d'empêcher purement et simplement le mouvement. Nous avons alors saisi le Conseil d'État selon la procédure d'extrême urgence visant la suspension de l'exécution de la décision du Bourgmestre d'interdiction de manifester face à l'école, sur le trottoir.
L'arrêt du Conseil d'État, appelé arrêt Minet du 22 avril 2011, a cassé cette décision.

Nous devons combattre toute forme de réduction unilatérale du droit de grève.
Le gouvernement fédéral, dans sa feuille de route, demande l'instauration du service garanti (dit aussi service minimum), notamment au sein de la SNCB et des prisons.
Nous devons également nous rendre à l'évidence… Au sein même de notre structure, nous manquons de cohérence et d'une vision stratégique globale. Ce qui nuit à nos actions, à notre crédibilité et qui, in fine, sert à alimenter l'atteinte au droit de grève.

L'IRW-CGSP :

- **Demande plus de dialogue et de solidarité** entre les secteurs de la CGSP-ACOD et de la FGTB-ABVV pour renforcer notre cohésion et notre pouvoir de persuasion dans nos actions. Notre crédibilité en dépend !

- **Refuse tout service minimum/garanti** qui n'a pas été négocié par consensus. Par principe, la CGSP AMiO s'oppose totalement à la mise en place de services minimum/garanti. Toutefois, elle pourrait accepter de rentrer en négociation pour les structures nécessitant la garantie de la sécurité des personnes. In fine, si aucun consensus n'est dégagé dans le cadre d'une négociation, le système ne sera pas mis en place de force ! Actuellement, la CGSP AMiO ne voit pas quels secteurs autres que ceux déjà inscrits dans ce système qui pourraient être concernés par un service minimum/garanti.

- **Refuse le recours à de nouvelles méthodes d'organisation du travail** mises en place telles que, par exemple, le télétravail. Les conditions d'application ne doivent pas permettre à l'employeur de contourner les actions syndicales. À titre d'exemple, la circulaire de l'administration régionale prévoit que le télétravail s'applique à un ou plusieurs jours fixés en accord avec le travailleur. Il n'est donc pas possible d'en changer pour tenter d'entraver le mouvement. Au fédéral, le télétravail fonctionne à la carte. Il est donc très facile de contourner les mouvements en plaçant les travailleurs en télétravail le jour du mouvement. Nous disons « NON » au télétravail déguisé.

- Propose une réflexion aux hautes instances syndicales quant à une **revalorisation des indemnités de grève** afin d'amortir l'augmentation du coût de la vie et ainsi réduire la perte financière d'une journée de grève.

CETA : l'urgence de la riposte

Le CETA (acronyme de Comprehensive Economic and Trade Agreement) est l'accord de libre-échange négocié entre l'Union européenne et le Canada. Il fait partie de la nouvelle génération d'accords de libre-échange de grande envergure, au même titre que le TTIP (UE-USA, toujours en négociation), le TPP (accord de partenariat trans-pacifique, conclu en 2015) et le TISA (Accord sur le commerce des services, toujours en négociation également). Ces traités ont pour point commun qu'ils désinvestissent l'État de droit pour accorder les pleins pouvoirs aux multinationales.

Le CETA, dont le texte a été clôturé en 2015, **doit être approuvé par le Conseil européen en octobre 2016**, et ratifié ensuite par le Parlement européen en fin d'année. Cet accord comporte exactement les mêmes dangers que le TTIP, dont il est en quelque sorte le « cheval de Troie ».
Si le CETA venait à être ratifié, cela aurait un impact extrêmement destructeur sur tous les aspects de la vie, impact qui découlerait d'une nouvelle organisation de la société basée sur une course au moins-disant social, environnemental et fiscal.[1]

Le CETA aurait en effet des conséquences dévastatrices, entre autres :

- **sur la démocratie**, en remettant en cause, via notamment une dérégulation systématique et instituée ainsi qu'un système d'arbitrage privé entre entreprises et Etats, la souveraineté décisionnelle des parlements et représentants politiques locaux élus.
- **sur les droits humains**, **les normes sociales et environnementales**, en misant sur une ouverture massive à la concurrence qui, sans aucune clause de protection contraignante, entraînera automatiquement un nivellement vers le bas de toute norme.
- **sur les pouvoirs locaux et régionaux,** notamment en dérégulant au maximum l'accès aux marchés publics.
- **sur les services publics,** via les clauses de la « liste négative », de l'« effet de cliquet » et du « statu quo », qui rendent irréversibles toute ouverture à la libéralisation et empêchent la prise en compte par le public d'éventuels nouveaux besoins de services.
- **sur la souveraineté alimentaire**, en permettant l'abaissement des normes sanitaires et l'entrée massive sur le marché européen d'aliments et de semences transgéniques.
- **sur la régulation financière**, en augmentant les possibilités de concurrence fiscale et en empêchant toute capacité des Etats d'instaurer des normes régulatrices pour éviter de nouveaux crashs financiers.
- mais aussi sur l'emploi, la propriété intellectuelle, la protection de la vie privée, l'agriculture locale, la culture, …

Jusqu'à présent, le CETA ne fait pas l'objet d'une réelle opposition de la part de l'opinion publique ni des groupes progressistes au Parlement européen. La raison en est que le Canada est perçu, dans l'imaginaire collectif, comme un pays sympathique, inoffensif, avec lequel il ne peut être dangereux de conclure un accord. Or, tout sympathique que nous apparaisse le Canada, il s'agit ici de dénoncer les conséquences que ce traité aura à tous les niveaux de la société, tant sur les citoyens européens que canadiens. Par ailleurs, si le CETA est adopté, il ouvrira une voie royale au TTIP.

Des brèches existent
Le Parlement wallon et le Parlement bruxellois ont récemment voté une résolution actant leur refus de déléguer leur vote au gouvernement belge pour voter le CETA. ***Cette prise de position est donnée en exemple dans tous les réseaux militants d'Europe, et elle n'a été possible que grâce à la mobilisation conjointe de tous les acteurs de la société civile, en ce compris les syndicats !*** Les villes et provinces du Canada et d'Europe se prononcent par centaines contre cet accord. Dans une entrevue avec le Secrétaire général de la CES, la Ministre canadienne du commerce Chrystia Freeland a déclaré vouloir revoir certains aspects du traité, notamment en ce qui concerne l'indispensable protection des services publics, reconnaissant ainsi à demi-mot le danger qu'il représente.

Comment agir ?

L'urgence est d'empêcher la ratification du CETA par le Conseil en septembre prochain, en faisant en sorte qu'un maximum d'États membres s'oppose à celle-ci.
Comment faire ? En parler autour de soi, sensibiliser les camarades, collègues, amis ; contacter les relais politiques locaux ; diffuser massivement les campagnes et appels à l'action ; …
Une série d'actions nationales, européennes et internationales sont prévues dès ce mois de juin.
Pour rester informé-e et actif-ve, **rendez-vous le 20 septembre à Bruxelles** pour une **manifestation nationale** contre le CETA, et sur le site www.cgspwallonne.be ou celui de la plateforme belge, regroupant notamment les principaux syndicats du pays, www.stopttip.be où sont disponibles toutes les informations concernant les moyens d'action disponibles.

Seule une mobilisation forte, sur tous les fronts, permettra de renverser la vapeur et d'empêcher que soient impunément bradés nos droits fondamentaux, nos services publics et notre démocratie.

1. Pour des explications détaillées du contenu de l'accord CETA et de ses enjeux, voir nos articles sur www.cgspwallonne.be

Élections sociales 2016 :
la FGTB se maintient et progresse dans le non-marchand

Le SPF Emploi a rendu publics les résultats provisoires des élections sociales 2016. Les résultats définitifs, quant à eux, seront connus en novembre.

La FGTB tient avant toute chose à remercier toutes celles et ceux qui lui ont fait confiance !

La FGTB s'engage auprès des travailleurs à défendre leurs conditions de travail tant au niveau salarial que du point de vue de la sécurité, de la santé, du bien-être et de l'équilibre vie privée-vie professionnelle.
Elle souhaite également témoigner de tout son soutien à ses délégués, anciens et nouveaux, qui vont être amenés à travailler dans un contexte politique, économique et social difficile.

La FGTB et ses délégués resteront une force de contre-propositions constructives face à un patronat et un gouvernement qui entendent déconstruire toutes les conquêtes sociales des travailleurs au nom d'une austérité aveugle et injuste.

Une telle force est plus que jamais nécessaire.

Au vu des premiers chiffres globaux diffusés, on peut constater :

- une consolidation des résultats obtenus en 2012 tant au Conseil d'entreprise qu'au Comité pour la prévention et la protection au travail ;
- une nouvelle progression dans le non-marchand par rapport à 2012, ce qui conforte la FGTB comme représentant de tous les travailleurs. Cette progression se marque tant en Flandre, à Bruxelles qu'en Wallonie. Au Conseil d'entreprise mais aussi au Comité pour la prévention et la protection au travail (entreprise de 50 salariés). En voix et en sièges. Cette progression constitue indéniablement une belle victoire dans un secteur où la FGTB a longtemps été marginalisée ;
- une progression du nombre de femmes élues dans les CPPT des secteurs marchand et non-marchand. Cette meilleure représentation des femmes dans les organes de concertation entraînera des mesures plus justes et plus équilibrées en entreprises ;
- la FGTB reste le premier syndicat de Wallonie dans le secteur économique.

La FGTB et ses délégués resteront une force de contre-propositions constructives face à un patronat et un gouvernement qui entendent déconstruire toutes les conquêtes sociales des travailleurs au nom d'une austérité aveugle et injuste.

Une telle force est plus que jamais nécessaire.

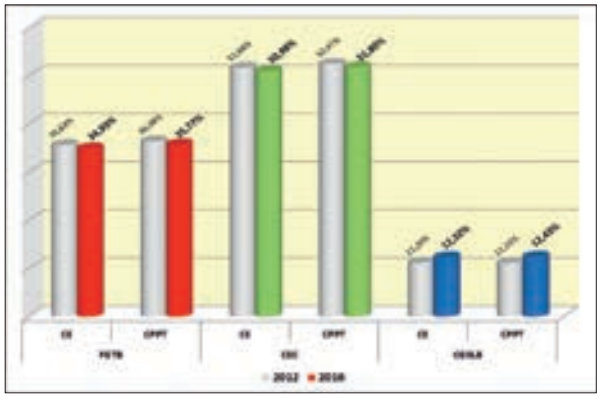

Résultats globaux en voix : le statut quo

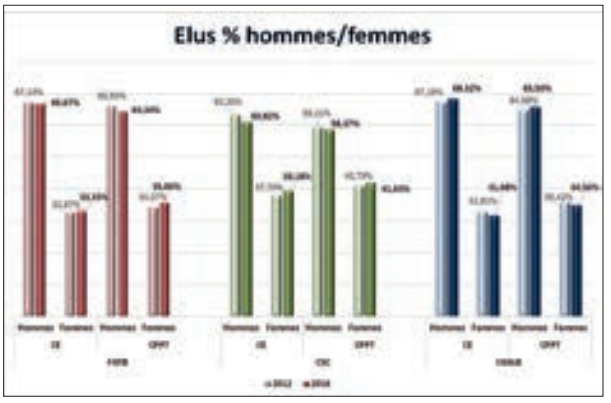

On avance lentement mais sûrement: d'élection en élection le nombre de femmes élues progresse tant au CE qu'au CPPT

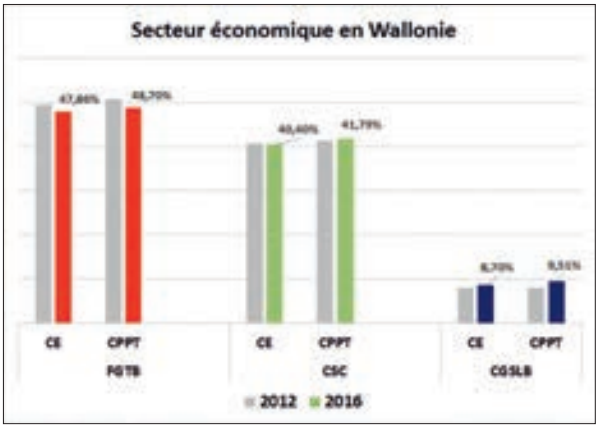

La FGTB reste le premier syndicat de Wallonie dans le secteur économique et progresse dans le non-marchand

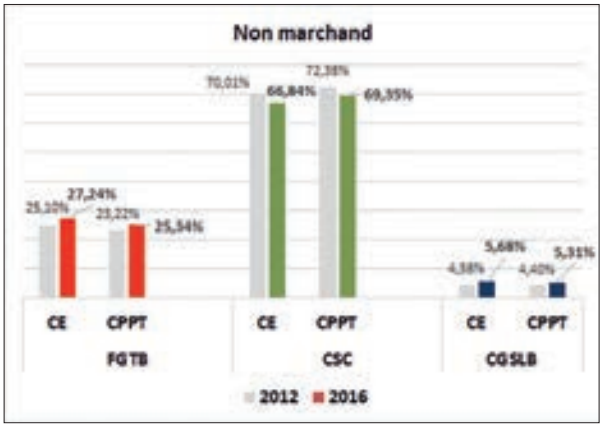

Depuis plusieurs élections, la FGTB marque des points dans le non-marchand en Wallonie et en Flandre

Article paru dans Syndicats n° 10 du 27 mai 2016

Rappel de la « Déclaration de principe » de la FGTB

1. Émanation directe des forces laborieuses organisées, la FGTB proclame que l'idéal syndicaliste, visant à la constitution d'une société sans classes et à la disparition du salariat, s'accomplira par une transformation totale de la société.

2. Née de la lutte des classes, elle tient à souligner l'évolution de celle-ci en une lutte non moins vigoureuse de l'ensemble des producteurs contre une oligarchie bancaire et monopoliste, devenue maîtresse souveraine de tout l'appareil de production.

3. Dans un esprit d'indépendance absolue vis-à-vis des partis politiques et respectueuse de toutes les opinions, tant politiques que philosophiques, elle affirme vouloir réaliser ses buts par ses propres moyens et en faisant appel à l'action de tous les salariés et appointés en particulier et de toute la population en général, les intérêts tant moraux que matériels de la très grande majorité de celle-ci étant identiques ou parallèles à ceux des ouvriers, employés et techniciens.

4. Le mouvement syndical acceptera le concours du ou des partis qui joindront leur action à la sienne pour la réalisation de ses objectifs sans se considérer obligé à leur égard et sans qu'ils puissent s'immiscer dans la conduite de l'action syndicale.

5. Le mouvement syndical veut réaliser un véritable régime de justice sociale visant à situer chacun à sa place dans la société. Pour assurer à chacun, en fonction de son travail et de ses besoins, la part de richesses qui lui revient, il déclare qu'il est indispensable de compléter la démocratie politique par une démocratie économique et sociale.
À cet effet, il entend que le travail, créateur de toutes les valeurs et source de tous les biens, soit enfin considéré comme facteur primordial, les autres facteurs n'étant que subordonnés ou parasites.

6. Ses origines, son caractère et les permanences de son idéal, le désignent pour être l'élément moteur principal de cette révolution constructive.

7. Dans un esprit de justice, il répudie formellement les fausses valeurs, comme les droits de naissance et d'argent, consacrées par le régime capitaliste. De l'exploité, réduit à vendre sa force de travail, il veut faire un libre participant à l'œuvre commune de production.

8. Il s'attachera dès lors, selon ses conceptions à amener la création d'organismes dont le but final doit être de donner aux forces de travail la gestion de l'économie transformée au bénéfice de la collectivité.

9. Le syndicalisme n'entend pas supplanter les partis dans leur action politique. C'est en leur qualité de producteur qu'il fait appel aux travailleurs, car c'est de leur condition économique que dépendront leurs perspectives de développement social, intellectuel et culturel.

10. Pour mener à bien cette tâche émancipatrice, il ne doit avoir à subir aucune contrainte, c'est pourquoi il se refuse à son intégration à quelque degré que ce soit, dans un quelconque système corporatif.

11. Le syndicalisme accepte l'idée de nation et, dans le cadre d'une démocratie politique, économique et sociale, il prendra ses responsabilités, en vue du maintien et du renforcement de la démocratie.

12. Il estime que la socialisation des grands trusts bancaires et industriels s'impose et qu'il convient également d'organiser, diriger et contrôler le commerce extérieur.

13. Rejetant l'idée de la gestion étatique ou bureaucratique, il entend que la gestion des entreprises nationalisées soit confiée aux travailleurs (techniciens, employés et ouvriers) et aux consommateurs, préalablement organisés au sein de Conseils de direction et de coordination de l'économie nationale.

14. Le mouvement syndical belge poursuivra la réalisation de ses buts et objectifs en collaboration avec les organismes syndicaux internationaux se réclamant de la démocratie.

15. Afin de libérer le travailleur de la crainte sociale et de lui donner la garantie qu'en échange de son labeur, il sera prémuni contre les fléaux et les maux résultant de sa condition, le mouvement syndical défend non seulement les réformes de structure et la transformation de la société capitaliste mais aussi les revendications immédiates des travailleurs.
Conscient de la grandeur de sa mission humanitaire, le syndicalisme se déclare apte à mener à bien ces tâches multiples, car il forme par le bloc indivisible des forces du travail, l'un des éléments de base de la société de demain.

R. Vansaingele

SECTEUR FÉDÉRAL AMiO

Répartition des tâches des permanents

Répartition des tâches des permanents après le Congrès statutaire (période statutaire 2016-2020) à la date du 1er juin 2016

Les congrès statutaires de nos différentes composantes (interrégionales, fédérale) ont maintenant eu lieu.

L'arrivée de nouveaux collègues est donc l'occasion d'une nouvelle répartition des tâches.

Vous en trouverez le détail dans le tableau ci-après.

Sous-secteur Comité technique fédéral, communautaire ou interrégional	Comité de secteur	Le ressort du Comité	Commissions techniques fédérales, communautaires ou interrégionales	Remarques	Secrétaire fédéral
TÂCHES FÉDÉRALES					
Chancellerie du Premier Ministre	I. Administration générale	SPF Chancellerie du Premier Ministre		Travaillent ensemble avec BCG, TIC, IF.	**Valérie Demeulemeester**
Personnel et Organisation	I. Administration générale	SPF Personnel et Organisation		Pour le service social : P&O et Régie travaillent ensemble	
Budget et Contrôle de la Gestion (BCG)	I. Administration générale	SPF Budget et Contrôle de la Gestion		Voir Chancellerie du Premier Ministre	
Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)	I. Administration générale	SPF Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)		Voir Chancellerie du Premier Ministre	
Établissements Scientifiques	I. Administration générale	SPP Politique scientifique Institut royal des Sciences naturelles de Belgique Musée royal d'Afrique centrale Musées royaux d'Art et d'Histoire Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique Institut d'Aéronomie spatiale de Belgique Institut royal météorologique de Belgique Observatoire royal de Belgique Archives de l'État Bibliothèque royale de Belgique Institut royal du Patrimoine artistique Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines Musée Royal de l'Armée			**Valérie Demeulemeester**
Régie des bâtiments	I. Administration générale	Régie des Bâtiments		Voir : P&O	**Valérie Demeulemeester**
Corps Interfédéral de l'Inspection des Finances	I. Administration générale	Corps Interfédéral de l'Inspection des Finances		Voir : Chancellerie du Premier Ministre	

Finances	II. Finances	SPF Finances	Voir : ROI du sous-secteur	Commission Fiscalité	**Roland Vansaingele**
Justice	III. Justice	SPF Justice Greffes et Parquets	Administration centrale Le Moniteur Greffes et Parquets Prisons Corps de Sécurité	Sûreté d'État (Adm. Centrale) L'Institut national Criminalistique	**Michel Jacobs et Gino Hoppe**
Affaires Économiques	IV. Affaires Économiques	SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie SPP Développement durable			**Eddy Plaisier**
Intérieur	V. Intérieur	SPF Intérieur Conseil d'État Commissaire général aux réfugiés Commission permanente de recours Politique de prévention	Protection Civile Centres des illégaux Gouvernements Conseil d'État		**Gino Hoppe**
Mobilité et Transports	VI. Mobilité et Transports	SPF Mobilité et Transports Cellule ex RMT			**Eddy Plaisier**
Affaires Étrangères	VII. Affaires Étrangères	SPF Affaires Étrangères Outremer CTB	Administration centrale Services Extérieurs	B I T D ONG Firmes étrangères	**Kurt Sissau**
Emploi et Travail	XI. Emploi et Travail	SPF Emploi, Travail et Concertation sociale l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes			**Kurt Sissau**
Santé Publique	XII. Santé Publique	SPF Santé Publique	Santé Publique et Environnement Établissement scientifique Santé Publique	Membres CERVA/CODA et l'ASBL Service social sont inclus	**Kurt Sissau**
Sécurité sociale	XIII. Sécurité Sociale	SPF Sécurité Sociale SPP Intégration et Économie sociale	Sécurité Sociale		**Kurt Sissau**
Défense	XIV - Défense Loi Syndicale 1978	Personnel civil Défense Mémorial national du Fort de Breendonk l'Institut géographique national Personnel Militaire Défense	Commission « Corps spéciaux »		**Eddy Plaisier et les 4 délégués permanents « militaires »**
Loterie nationale	Néant	SADP Loterie Nationale			**Kurt Sissau et Roland Vansaingele**
Parlement fédéral et ses organes	Néant	Parlement fédéral Cour des Comptes			**Valérie Demeulemeester**
			Commission fédérale des pensionnés		**Gino Hoppe et Roland Vansaingele**
Comité B					**Gino Hoppe et Roland Vansaingele**
Coordination de la formation technique des délégués fédéraux	Néant				**Kurt Sissau**

TÂCHES IRW AMiO					
SPW	XVI. Région wallonne	Service Public de Wallonie	CT Secrétariat général CT DGT-Personnel et Affaires générales CT DGT-Budget, Logistique et Technologies de l'Information et de la Communication CT DGO-Routes et Bâtiments CT DGO-Mobilité et Voies hydrauliques CT DGO-Agriculture, Ressources naturelles et Environnement CT DGO-Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie CT DGO-Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé CT DGO-Économie, Emploi et Recherche CT DG0 - Fiscalité	En fonction des nécessités d'autres commissions peuvent être créées	**Michel Jacobs**
Ministère de la Communauté Germanophone	XIX. Communauté germanophone	Ministère de la Communauté germanophone		Ministère, PAPO et centres à gestion séparée	**José Nicolaye**
TÂCHES IRB AMiO					
Service public régional de Bruxelles	XV. Région de Bruxelles Capitale	Service public régional de Bruxelles			**Valérie Demeulemeester**
TÂCHES COMMUNAUTAIRES (IRB et IRW AMiO)					
PAPO	IX. Enseignement (Communauté française)	Personnel administratif et ouvrier des écoles de l'enseignement fondamental, secondaire et des hautes écoles			**Stéphane Streel**
PATG		Personnel administratif, technique et de gestion des universités			**Stéphane Streel**
Communauté française	XVII – Communauté française	Ministère de la Communauté française	CT du Secrétariat général CT de l'Infrastructure CT de la Santé CT de l'Aide à la Jeunesse (Administration centrale) CT des IPPJ et centre(s) fédéral (aux) CT des SAJ-SPJ CT général de l'Aide à la Jeunesse CT du Sport CT des Personnels de l'Enseignement CT de l'Enseignement et de la Recherche scientifique CT de Mariemont CT de Naninne CT général de la Culture		**Stéphane Streel**

R. Vansaingele

SPF JUSTICE
Corps de Sécurité : protocole n° 438

Protocole n° 438 relatif aux conclusions de la négociation qui a eu lieu le 18/05/2016 au sein du Comité de secteur III – Justice

Ce protocole concerne l'accord conclu entre la délégation de l'Autorité et les trois organisations syndicales représentatives.

Il est relatif au préavis de grève en front commun du 12 mai 2016 pour le Corps de Sécurité.

Il a été convenu ce qui suit :

1. Intégration de l'allocation forfaitaire annuelle (allocation de spécificité) dans le traitement

L'Autorité s'engage formellement à intégrer l'allocation forfaitaire annuelle dans le traitement avec date d'entrée en vigueur fixée au plus tôt au 1er octobre 2016 et au plus tard avant la fin de l'année 2016.

2. Aperçu des possibilités de promotions

- Promotion barémique de 2011 à 2012 : les 23 membres du personnel dans les conditions pour obtenir une promotion barémique, l'obtiendront dans le courant de 2016.

- Promotion barémique de 22A à 22B : les 6 membres du personnel dans les conditions pour obtenir une promotion barémique, l'obtiendront dans le courant de 2016.

- Promotion du grade d'assistant de sécurité adjoint au grade d'assistant de sécurité : il y a 8 lauréats qui ont réussi l'examen et qui seront promus.

L'Autorité s'engage en outre à organiser un examen pour la promotion d'assistant de sécurité adjoint vers le grade d'assistant de sécurité et ce avant le transfert du Corps de sécurité vers la police fédérale.

L'Autorité s'engage à fixer avant juillet 2016 les normes, à savoir le nombre de places ouvertes à la promotion, en fonction des marges budgétaires disponibles, et d'en discuter lors de la prochaine concertation. Lors de cette concertation un timing pourra être convenu pour cet examen.

Les membres du personnel qui satisfont aux conditions d'ancienneté pourront participer à l'examen de promotion. Les places seront remplies selon les règles existantes d'ancienneté.

Les examens de promotion seront organisés à partir de septembre 2016.

3. Les membres du personnel du Garage central ont le statut EPI

Ils ne passent pas vers la police fédérale, ils restent membres du personnel des établissements pénitentiaires.

L'Autorité s'engage à créer à partir de septembre un groupe de travail avec des membres du Garage central afin de discuter ensemble du contenu de la fonction de chauffeur.

4. Les organisations syndicales s'engagent à arrêter les grèves du zèle

5. Les heures supplémentaires prestées par les membres du personnel qui n'ont pas pu être récupérées par le biais d'un congé de compensation seront payées au moment du transfert vers la Police fédérale.

Ce protocole a été signé par la CGSP-ACOD le 3 juin 2016

M. Jacobs

SECTEUR IX – PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER DES ÉCOLES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (PAPO)

Peu d'actualité !

L'actualité politique au niveau de notre sous-secteur PAPO est particulièrement pauvre en cette fin d'année scolaire…

Malgré de nombreuses interventions au niveau du suivi des négociations sectorielles, nous regrettons que le taux de nomination du personnel ouvrier (70 % au lieu de 65 % actuellement) n'ait pas été mis en place à dater de ce 1er juin 2016.

Les différents collaborateurs des cabinets du Ministre-Président ainsi que du cabinet de la Ministre de l'Enseignement de la Promotion sociale se sont liés à nos revendications, mais sans suite pour l'instant.

Osons espérer que le décret puisse être finalisé dans les prochains mois afin que le personnel statutaire répondant aux conditions de nomination puisse être régularisé lors de la prochaine admission au stage, tel que négocié lors de la dernière convention sectorielle !

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous afin de vous informer de l'avancée de ces négociations.

À l'aube des vacances scolaires nous vous rappelons les règles statutaires de l'octroi de ces jours de congé. Un vademecum explique clairement les conditions précises dans lesquelles les jours de vacances annuelles doivent être pris (Circ. 5298).

Nous en profitons également pour vous préciser que le Service social est à votre disposition si d'aventure vous deviez y avoir recours, notamment en ce qui concerne les stages de vacances de vos enfants, mais aussi au sujet de la prime de rentrée scolaire dont vous pouvez bénéficier.

D'autres activités et aides peuvent être obtenues en consultant le site du Service social :
(http://servicesocial.123website.be/).

Nous vous souhaitons de très bons congés.

M. Baldan et S. Streel

SECTEUR XVII – COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le personnel FLT en action

Alors que la CGSP tire la sonnette d'alarme depuis plus de deux ans, le personnel de Fixation et Liquidation des Traitements du personnel de l'enseignement a débrayé ce 1er juin. La raison est simple, le manque cruel et structurel de personnel !

Les conséquences délétères des restrictions de personnel dans le secteur public, tous niveaux de pouvoir confondus, ne sont plus à démontrer. En Fédération Wallonie-Bruxelles, lors de la mise en place du « *nouveau management public* » il y a quelques années, les services opérationnels ont été dépouillés au profit de nouveaux services dits « *stratégiques* » (destinés à la mise en place des plans de management). Ensuite, le gouvernement actuel a décidé de ne remplacer qu'un agent sur cinq. Tout cela alors que le travail augmente, se complexifie et que l'outil informatique, obsolète, est en cours de remplacement. Ce qui double, voire triple les encodages…

En conséquence, le flux est tellement tendu que les agents FLT concernés ne sont plus en mesure d'assurer leur travail correctement, en particulier la liquidation correcte des salaires des personnels de l'enseignement, alors qu'ils subissent les pressions incessantes d'une hiérarchie prise entre le marteau et l'enclume.

Une note reçue le 27 mai laisse apparaître que les recrutements promis, pour la période 2016-2018, ne sont pas les renforts attendus mais bien des remplacements de départs prévus dans cette même période à raison de 83 %. Ce qui signifie que malheureusement en 2018, l'effectif sera encore inférieur à ce qu'il est aujourd'hui…

A.-M. Vanhooren et S. Streel

À LIRE

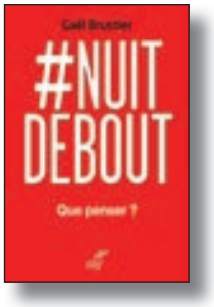

Nuit Debout

Gaël Brustier décrypte *Nuit Debout*, ce mouvement de contestation né le 31 mars 2016 au soir à Paris, et qui s'étend aujourd'hui à plusieurs villes de France.
Le politologue a passé des nuits à rencontrer, discuter et, parfois, sympathiser avec les militants. Il a assisté, en spectateur attentif, aux assemblées générales et aux débats les plus marquants. Antilibéraux, démocrates, progressistes, de qui les militants de *Nuit Debout* sont-ils les enfants ? Constituent-ils un Podemos à la française ? Fruit d'une enquête minutieuse, ce livre revient sur la genèse, la formation et l'éventuel projet politique de *Nuit Debout*.

Gaël Brustier est un chercheur français en Sciences politiques.

Gaël Brustier, *Nuit Debout. Que Penser ?*, Éd. du Cerf, Paris, mai 2016, 112 p., 9 €.

Le loup dans la bergerie

Comment a-t-on pu placer à la tête de l'Union européenne Jean-Claude Juncker, l'homme qui incarne le cynisme des paradis fiscaux ? L'homme n'est pas sorti du chapeau un beau matin. Il a une histoire et une œuvre politiques. Affable et humaniste en public, il est en coulisse le protecteur de l'opacité et des arrangements occultes. Dr Jekyll et Mr Hyde. Au Luxembourg, l'hyperclasse financière dicte sa loi. La politique est soumise aux lobbies et la souveraineté se monnaie au plus offrant. Telle est sa pratique politique.

Franco-norvégienne, **Eva Joly** a été désignée Européenne de l'année en 2002. Députée européenne depuis 2009, elle a été candidate à l'élection présidentielle d'EELV en 2012.

Eva Joly, *Le loup dans la bergerie,* Éd. des Arènes, Paris, avril 2016, 158 p., 15 €.

Souriez, vous êtes Français !

Son humour, son sourire, sa culture, son ironie parfois, tout cela nous manque. Mais, le temps d'un livre, il nous revient, comme pour délivrer un message, déjà distillé l'été 2014 sur France Inter, dans une série de courtes émissions. Il s'agissait de défendre le modèle français, contesté de toutes parts et voué aux gémonies. Serait-ce un mal que la protection sociale y protège mieux qu'ailleurs ? Ou que les travailleurs français soient contents de pouvoir revenir de congés bronzés, au lieu de courir tout le temps ? Être assisté n'est ni un drame ni une honte, mais une sécurisation bienvenue.

Bernard Maris, journaliste, romancier, économiste, est mort le 7 janvier 2015 dans les attentats contre Charlie Hebdo.

Bernard Maris, *Souriez, vous êtes Français !*, Éd. Grasset, Paris, mai 2016, 144 p., 15 €.

Contre toutes les dominations

Salariés, travailleurs précaires, chômeurs, nous n'avons que trop confié notre avenir et nos aspirations à ceux qui nous exploitent. Aujourd'hui, face à l'ampleur de l'offensive antisociale et sécuritaire, il est urgent de reprendre goût à la lutte, à la grève, de redescendre dans nos rues et de nous réapproprier ces espaces populaires de combat et de solidarité que devraient être les syndicats. À la fois pratique et projet de société, l'anarcho-syndicalisme, bien que né à la fin du XIXe siècle, reste le moyen le plus indiqué, pourvu qu'on s'efforce de le (re)penser en phase avec les réalités actuelles, pour en finir avec toutes les dominations. L'enjeu, pour nous tous et toutes, n'est pas seulement défensif : il s'agit surtout, à terme, de reconquérir le temps de vivre.

Historien de formation, **Guillaume Goutte** (né en 1988) est spécialiste des mouvements libertaires.

Guillaume Goutte, *Pour l'anarcho-syndicalisme : Contre toutes les dominations,* Nada éditions, Paris, mai 2016, 108 p., 8 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

2 / Actualités – Dans nos régionales
3 / Édito • Un Congrès, une motion, un combat !
4 / Dossier • Congrès statutaire de l'IRW-CGSP : l'IRW en ordre de marche !
7 / International • CETA : l'urgence de la riposte
8 / Élections sociales • Élections sociales 2016 : la FGTB se maintient et progresse dans le non-marchand

Infos AMiO

9 / Édito • Rappel de la « Déclaration de principe » de la FGTB

Fédéral

10 / Secteur fédéral AMiO • Répartition des tâches des permanents
13 / SPF Justice • Corps de Sécurité : protocole n° 438

Communauté française

14 / Secteur IX - PAPO • Peu d'actualité !
/ Secteur XVII • Le personnel FLT en action
15 / À lire

www.cgspwallonne.be

www.cgsp-amio.be ou www.cgsp-ministeres.be

UPP Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11